



# informatio

Volume 33

Mars 2004

Numéro 1

## Le meilleur des mondes ?

Par : Nancy McInnis, directrice, traducteurs indépendants  
Traduction : Gérald Fortier, trad. a. (Canada)

Il me fait plaisir de vous présenter ce numéro d'InformATIO axé sur les traducteurs indépendants. Dans l'ensemble, la vie de traducteur ou traductrice indépendant(e) offre une foule d'avantages. Nous ne passons pas une éternité à nous rendre au travail sur des autoroutes surchargées. Nous pouvons facilement rester à la maison si l'un des enfants ne se sent pas bien. Nous n'avons pas à discuter avec des supérieurs qui ne comprennent pas bien notre travail. Et on nous paie exactement le montant demandé!

Par contre, cette vie présente aussi de nombreux inconvénients. Nous sommes toujours là pour répondre lorsque les télévendeurs appellent. Nous sommes prêts à donner un petit coup de main au voisin en cas de besoin. Et nous avons toujours le temps de discuter avec un client ou de faire une traduction urgente, même si c'est déjà vendredi soir et que tout le monde se détend à la maison ou se consacre à des activités plus intéressantes.

Nous avons des problèmes spécifiques aux travailleurs indépendants : trouver un bon équilibre entre le travail et la famille, tout en restant toujours au travail; ne pas avoir de régime de retraite; s'occuper de préparer une déclaration de TPS et de verser des acomptes provisionnels; se trouver une assurance responsabilité civile.

En effet, quelle belle vie que celle du traducteur indépendant. Comment choisir les bons services financiers? Devriez-vous avoir un site Web? De quels logiciels avez-vous besoin?

Comment assurer la satisfaction de la clientèle? S'agit-il de leur fournir des traductions exactes en respectant bien les délais? Ou serait-il préférable de leur envoyer un petit cadeau à Noël? Dans ce cas, tout dépend de votre vision des choses et de vos moyens.

Ce numéro d'InformATIO a été conçu spécialement pour les traducteurs indépendants. Je pense qu'il pourra répondre à certaines de vos questions et vous donner plus de détails sur le pour et le contre du travail autonome. D'ailleurs, nous vous encourageons à communiquer avec nous si vous avez d'autres questions.

### À l'intérieur...

Exclusivement indépendant.....	3
La vie de pigiste ou de traducteur indépendant vous attire? .....	3
De l'appui pour les propriétaires d'entreprise. ....	4
Conseils informatiques.....	4
Internet, c'est votre affaire .....	5
Autonomie assurée .....	6
Félicitations aux nouveaux agréés .....	6
La généalogie : une possibilité de marché en traduction .....	7
Calendrier des activités .....	8

## Message à la première personne

Par : Fabrice Cadieux, président

Après tant de messages dont la première personne du singulier était soigneusement bannie, je fais exception pour m'adresser à vous à titre personnel et remplir, avant de quitter prochainement mes fonctions, un dernier et agréable devoir : vous signaler quelques-uns des collègues hors du commun avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer. En effet, non seulement ai-je eu la chance que les quatre années de mon mandat coïncident avec une période faste pour l'ATIO – un effectif record de 1438 cotisants en 2003 (20 % de plus qu'en 1999); quatre excédents budgétaires consécutifs; un programme de relations publiques en plein essor, avec nos premières expériences dans les mass-médias, le publipostage...; un calendrier de perfectionnement qui comporte cette année une quinzaine de séances et manifestations, en plus de nos essais de cours en ligne... – mais surtout, j'ai eu la possibilité de travailler avec des bénévoles et des collaboratrices exceptionnels. Je n'ai de place que pour nommer ceux dont j'ai reçu le plus.

Le jour de mon élection, je n'étais pas embarrassé pour faire l'éloge de mon prédécesseur, puisque je succédais à **Pascal Sabourin**. Je ne rappellerai pas les réalisations professionnelles qui lui ont valu un Prix de l'ATIO largement mérité. Homme de culture – spécialiste de l'œuvre d'André Malraux qu'il enseigna longtemps, animateur d'une chorale dont le dernier disque a eu la faveur de la critique d'InformATIO – passionné pour son Nord où il vit dans la grande nature, parmi les renards familiers qui hantent les agapes du Conseil de l'ATIO, Pascal est agréable à connaître et difficile à imiter. Il est pour moi un modèle et une source d'encouragements.

Professionnel de grande expérience, estimé dans les milieux de la traduction à Ottawa, amateur éclairé de belles choses, du cinéma aux grands crus, **Kenneth Larose** a déjà beaucoup donné à l'Association qui lui a conféré son Prix du bénévolat. Pourtant, il a accepté de se porter candidat à la présidence et je souhaite qu'il soit élu à ce poste

Suite à la page 7

# Exclusivement indépendant

Par : Marc Thériault, trad. a. (Canada)

Ma première année à titre de traducteur indépendant aura été un peu à l'image des montagnes russes : l'arrêt total en janvier pour me permettre de monter dans le train, celui d'un cabinet de traduction d'Ottawa; une ascension lente et graduelle en février, qui m'entraîne à un sommet du manège, puis c'est la descente à toute vitesse en mars (je voulais plus de travail? Eh bien, j'étais servi!). Avril, c'est le début d'un autre exercice financier pour le gouvernement... et le creux de la vague pour moi (et pour beaucoup d'autres, sans doute, qui dépendent des traductions du gouvernement). Le petit train prendra les trois prochains mois pour me hisser au sommet suivant. Trop lent, il me perd : en juillet, je saute dans un autre train, plus gros et plus puissant, toujours un cabinet de traduction d'Ottawa, avec lequel je signe un contrat d'exclusivité. Et les mois de juillet et août seront une suite de montées, de descentes et de

virages déchaînés. Pour le reste de l'année, cependant, le manège adoptera un rythme plus régulier.

Je dois dire que j'appréhendais un peu cette première année : je supposais que le travail allait bouffer toutes mes heures de loisir. Comme au mois de mars, par exemple, où j'ai dû travailler de 12 à 15 heures par jour, 7 jours sur 7. Mais, somme toute, mis à part deux ou trois mois, pendant lesquels ma petite famille a dû faire preuve de patience, je n'ai pas eu de difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle. Je dois dire que le contrat d'exclusivité qui me lie au cabinet pour lequel je travaille me facilite la tâche. On a établi d'avance le rythme de travail et, sur la base de cette entente, je peux facilement gérer le flux des demandes. Bien sûr, il y a toujours des périodes occupées, qui me forcent parfois à veiller tard devant l'ordinateur, mais les moments plus calmes compensent largement.

Finalement, en dépit d'un départ plutôt lent, ma première année en tant que traducteur indépendant aura été plus que satisfaisante.

## La vie de pigiste ou de traducteur indépendant vous attire?

Par : Kenneth Larose, vice-président

Traduction : Christine Gagnon, trad. a. (Canada)

Je ne suis pas convaincu que la distinction que l'ATIO fait entre pigistes et traducteurs indépendants serait défendable hors du contexte de notre association. On réserve le terme pigiste aux personnes qui ne pratiquent pas l'art de la traduction à temps plein, mais cela correspond-il à l'utilisation que l'on fait généralement de ce mot? Chose certaine, dans les deux cas, il ne s'agit pas d'employés d'un gouvernement, d'une entreprise ni même d'une agence de traduction, mais plutôt de personnes qui dispensent leurs services moyennant rétribution. J'utiliserai le terme traducteur indépendant pour désigner les deux réalités.

Nombre de personnes sont attirées par l'idée de travailler quand bon leur semble, à la maison, et de profiter d'une grande souplesse quant à leur emploi du temps. Cette notion idyllique n'est pas totalement fautive. Toutefois, n'allez surtout pas croire qu'il s'agit de la réalité. Il me vient constamment à l'esprit un sketch qui faisait partie du spectacle des années 1960 *Beyond the Fringe* (avec Peter Cook, Dudley Moore, Jonathan Miller et Alan Bennett). Au cours de ce sketch, intitulé « Pourquoi je préférerais être juge plutôt que mineur », le narrateur, qui est mineur, décrit en long et en large pourquoi il est heureux d'avoir la chance de faire ce qu'il veut toute la journée au fond de la mine. Il finit toutefois en disant « en autant que j'ai miné mes 10 tonnes de charbon à la fin de la journée ».

Voilà exactement la situation dans laquelle se retrouvent souvent les traducteurs indépendants, sauf que leur journée ne se termine pas en même temps que pour le commun des mortels. Ainsi, si vous aimez travailler en soirée (ou à l'aurore) et les fins de semaine pour respecter une échéance, la pige vous conviendra peut-être. Le problème fondamental est bien simple. Lorsqu'on se tourne les pouces, pas de travail en vue. Par contre, quand on est submergé, les offres de travail affluent.

## Voici quelques conseils à l'intention des traducteurs indépendants :

- 1 Rendez-vous compte que vous êtes le dernier maillon de la chaîne et que les personnes qui vous appellent (soit les clients) ne sont que des préposés au sein de leur organisation respective qui tentent d'obtenir l'impossible. Rappelez-vous que si vous avez la chance d'avoir des loisirs et que, comme le font souvent les traducteurs entre eux, vous parlez du nombre de mots que vous avez traduits la veille avec des gens que vous rencontrez lors d'un cocktail ou de toute autre activité sociale, vous les ferez fuir à toute vitesse.
- 2 Ne faites pas cavalier seul. Établissez des liens avec une personne sympathique, qui a au moins autant de talent que vous et qui ne risque pas de voler vos clients. Vous pourrez lui confier du travail quand vous êtes débordé ou si vous devez vous absenter pendant quelques jours. Soyez disposé à rendre le même service en retour. Assurez-vous que le travail n'a pas à être révisé car une révision en bonne et due forme vous prendra autant de temps que si vous aviez traduit le texte initialement.
- 3 Trouvez une ou un dactylographe et apprenez à dicter. Non seulement vous fournirez ainsi du travail à quelqu'un d'autre mais vous augmenterez aussi votre rendement à relativement peu de frais. Les traducteurs indépendants vers le français ont beaucoup recours à des dactylos, ceux qui travaillent vers l'anglais le font beaucoup moins et les personnes qui traduisent dans d'autres langues ne le font pratiquement pas, en raison peut-être d'une pénurie de dactylographes compétents qui travaillent dans leur langue.
- 4 Ai-je oublié de mentionner que vous devriez acquérir de l'expérience et des compétences? Il y a quelques jours à peine, j'ai reçu un appel d'une entreprise désirant faire traduire au moins une partie d'un contrat faisant partie d'une soumission à présenter au gouvernement. On m'a alors demandé si j'étais traducteur agréé parce que le fait qu'un traducteur soit agréé ou non par son association provinciale a une incidence sur les points attribués par certains gouvernements au moment de l'évaluation des soumissions.
- 5 Ne décidez pas de lancer votre propre entreprise en période d'élection, pendant un changement de gouvernement (ou de chef) ou durant le temps des fêtes de fin d'année. Il y a quelques mois à peine, deux de ces conditions étaient en place et le nombre de documents à traduire était réduit.
- 6 Commencez à contribuer à un REER dès que possible car personne d'autre ne le fera pour vous. Souscrivez une assurance-invalidité et responsabilité. Ayez recours aux services d'un comptable. Quant à la décision de constituer votre entreprise en personne morale ou non, elle doit être prise compte tenu de nombreux facteurs.

# De l'appui pour les propriétaires d'entreprise

Par : Anna-Marie Wolfert

Directrice, petites entreprises, Banque Royale du Canada

Traduction : Claude Filteau, trad. a. (Canada)

La mise sur pied d'une petite ou moyenne entreprise (PME) est généralement difficile. Les entrepreneurs ont besoin de plus que de simples options en matière de financement et de crédit : ils ont souvent besoin de conseils, de renseignements et de connaissances spécialisées afin de pouvoir lancer et faire croître leur entreprise.

Selon *Gestion et expansion*, une nouvelle étude commandée par RBC Groupe financier, l'Association des manufacturiers et exportateurs canadiens et l'école de commerce de l'université Queen's (Queen's School of Business), bon nombre des propriétaires canadiens de petite ou moyenne entreprise ratent des occasions de mettre leur compagnie en valeur pour deux grandes raisons : ils ne connaissent pas les programmes gouvernementaux et les autres sources de financement, et ils n'ont pas la formation nécessaire pour communiquer efficacement les possibilités d'investissement qu'offre leur compagnie, ou ne connaissent pas les meilleurs moyens d'aborder les financiers ou les établissements de crédit. Par conséquent, les entreprises ne profitent pas de toutes les possibilités de financement qui existent.

Voici les suggestions que l'étude présente aux entrepreneurs à la recherche de financement :

Les entrepreneurs doivent être réalistes en ce qui concerne leurs besoins – plus le montant demandé est élevé, plus le prêteur devra avoir de détails sur les activités et objectifs de l'entreprise.

Outre les prêteurs traditionnels, les entrepreneurs doivent envisager une vaste gamme de possibilités de financement, des sociétés d'investissement en capital de risque aux investisseurs providentiels, en

passant par les membres de leur famille. L'État propose aussi de nombreux programmes de financement régionaux et spécialisés.

Les entrepreneurs doivent songer à la compatibilité des objectifs, surtout dans les ententes en vertu desquelles ils cèdent une partie du contrôle de leur entreprise en échange de capital pour en financer la survie ou la croissance.

L'étude *Gestion et expansion* a été commandée pour qu'il soit possible d'examiner les façons d'aider les entrepreneurs canadiens à créer des entreprises qui obtiennent de meilleurs résultats, mais aussi d'examiner les obstacles internes. Le texte intégral de l'étude peut être consulté en ligne à l'adresse [www.rbc.com/nouvelles/rapports\\_speciaux/rapports\\_speciaux.html](http://www.rbc.com/nouvelles/rapports_speciaux/rapports_speciaux.html).

RBC Banque Royale est la principale banque nord-américaine des petites et moyennes entreprises et a plus de 1500 directeurs de comptes qui offrent aux propriétaires de petite entreprise conseils, renseignements, connaissances spécialisées et possibilités de réseautage. RBC offre une vaste gamme de services financiers pour aider les petites et moyennes entreprises à gérer leurs besoins.

RBC offre des services bancaires en ligne aux propriétaires d'entreprise, ce qui leur permet de consulter leurs comptes à partir de tout ordinateur branché à Internet, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ils peuvent effectuer leurs transactions bancaires en tout temps. De plus, beaucoup de nos forfaits de services bancaires aux entreprises donnent gratuitement accès aux services bancaires en ligne et téléphoniques.

Nous offrons aussi diverses possibilités de financement, dont une protection de découvert (jusqu'à 5000 \$) pour les comptes d'affaires, des marges de crédit et des prêts à terme.

Pour de plus amples renseignements sur les produits et services offerts par RBC aux entreprises, ou encore pour savoir où se trouve le Centre de services aux entreprises de RBC le plus près afin de pouvoir fixer un rendez-vous, visitez le site <http://www.rbcbanqueroyale.com/pme> ou composez le 1-800-ROYAL® -7-0.

## Conseils informatiques

Par : Ross Barclay, consultant informatique ATIO

Traduction : Denis Bousquet, trad. a. (Canada)

Quand vient le temps d'acheter un ordinateur, bien des gens optent pour un modèle qui excède leurs besoins. Souvent, un ordinateur moins coûteux (avec certaines mises à niveau choisies) offert par les grands fabricants (Dell, IBM, Apple et autres) convient à la vaste majorité des utilisateurs, que ce soit pour la maison ou la petite entreprise. On peut généralement exclure ici les mordus des jeux et les technophiles qui tendent à se procurer des ordinateurs coûteux, connaissant les avantages qu'ils leur procurent. Comparé à il y a quelques années, l'ordinateur de base est maintenant beaucoup plus rapide, mais les besoins typiques (traitement de textes, courrier électronique, comptabilité, navigation sur Internet) n'ont pas vraiment changé. Si, toutefois, vous utilisez un logiciel de traduction, vous voudrez consulter le fabricant pour vous assurer que votre nouvel ordinateur pourra l'exploiter efficacement.

Le graveur de CD est un accessoire indispensable. Les CD représentent une forme de stockage amovible de grande capacité et sont très avantageux. À petite échelle, les CD éliminent pratiquement les dispositifs de copie sur bande ou disques Zip. Ils assurent la copie rapide et fiable de tous vos fichiers de traitement de textes, de tableurs, de présentation, de comptabilité et autres, que vous utilisez régulièrement dans le cours de vos affaires. Vous devriez copier sur CD tous vos fichiers de données et de courriels (si possible) au moins une fois par semaine. Si vous modifiez vos données continuellement, une copie plus

fréquente sera utile. Faites l'essai de vos CD sur un autre ordinateur pour être certain de pouvoir les lire. Une fois que vous aurez maîtrisé la technique de copie, rangez vos CD de copie ailleurs qu'avec votre ordinateur; et vérifiez l'état de ces CD de temps à autre. Retrospect (<http://www.dantz.com>) est un programme de copie simple à utiliser. Ce logiciel est offert en versions Windows et Macintosh. Sa simplicité d'emploi est son point fort, et il peut tout copier sur CD. Une fois installé, ce logiciel de copie vous demandera certains détails concernant la fréquence de copie et le type de fichiers à copier. Un bon logiciel de copie rendra ce processus relativement simple.

Vous voulez annoncer vos services sur Internet? La conception et la création de pages Web dépasse l'étendue de cet article. Sachez toutefois qu'établir une présence sur le Web peut être plus simple que vous ne le croyez. Vous êtes probablement déjà abonné à un service Internet par modem numéroteur ou haute vitesse comme Magma, Cogeco, Rogers, Vidéotron ou Sympatico. Tous ces fournisseurs offrent l'hébergement Web gratuit ou à faible coût sur leurs serveurs. Ne vous inquiétez pas de la largeur de bande; il est fort peu probable que vous dépassiez votre allocation en maintenant un site simple avec quelques graphiques. Si vous voulez un nom pour votre site Web (plutôt que d'utiliser celui offert par le fournisseur qui contient son propre nom de site), vous pouvez facilement obtenir un nom de domaine et demander qu'il soit pointé vers votre site. Allez à l'adresse <http://www.easydns.com/>, où vous pourrez faire une recherche de noms et inscrire le vôtre en ligne, pour des frais annuels d'environ 50 \$. Vous n'avez alors qu'à leur demander de pointer votre nom de domaine vers votre site Web et de transmettre votre courriel à votre adresse électronique ordinaire. Il faut environ vingt-quatre heures pour que tout soit en place.

# Internet, c'est votre affaire.

Par : Kelly Cook

Traduction : Daniel Paradis, trad. a. (Canada)

Au même titre que le téléphone, le courrier et le courriel, la toile (Web) est devenue un moyen comme les autres de faire connaître votre entreprise. Il ne viendrait à l'esprit d'aucune compagnie de se doter d'un numéro de téléphone confidentiel. De nos jours, on imagine difficilement aussi se passer d'un site Web. Voici quelques chiffres à l'appui :

- soixante-douze pour cent des adultes canadiens ont accès à Internet<sup>1</sup> et, parmi eux, 91 % recherchent en ligne des renseignements sur des produits<sup>2</sup>;
- dans le monde, plus de 600 millions de recherches sont effectuées CHAQUE JOUR sur Internet<sup>3</sup>;
- chaque mois, 8,8 millions de Canadiens sont des utilisateurs « actifs » d'Internet<sup>4</sup>.

Considérez votre site Web comme une dépense de commercialisation relative (et non absolue) et posez-vous les questions suivantes :

- Quel est mon budget total de commercialisation?
- Quel pourcentage de mes dépenses est affecté à chaque moyen de commercialisation?
- Quel pourcentage suis-je disposé à risquer avec Internet?

Le tableau suivant donne des exemples de budget Internet :

	Compagnie A	Compagnie B	Compagnie C
Ventes annuelles	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Pourcentage (commercialisation)	5 %	10 %	15 %
Budget (commercialisation)	1 250 \$	2 500 \$	3 750 \$
Types de média			
Cartes d'affaires	200 \$ 16 %	200 \$ 8 %	200 \$ 5 %
Envois postaux	200 \$ 16 %	300 \$ 12 %	500 \$ 13 %
Site Web	850 \$ 68 %	2 000 \$ 80 %	3 050 \$ 82 %
<b>Total</b>	<b>1 250 \$ 100 %</b>	<b>2 500 \$ 100 %</b>	<b>3 750 \$ 100 %</b>

En présumant un site Web à cinq pages (Page d'accueil, Clients, Produits et services, Ce que nous sommes et Pour communiquer avec nous), il vous suffirait de 1 000 \$ pour « louer » des gabarits de pages Web comprenant votre texte et votre logo. Pour 2 000 \$, vous pourriez « acheter » des pages Web établies en fonction de vos spécifications. Pour 3 000 \$, votre site serait conçu et aménagé par des professionnels, qui en assureraient aussi la mise à jour et la promotion.

Le lancement d'un site Web se fait en quatre étapes : la planification, la conception, la production et la commercialisation. Il est indispensable de les réaliser dans cet ordre, sous peine de voir les délais et les coûts prendre des proportions astronomiques. La planification commence par une analyse comparative : comment

vous situez-vous par rapport à vos concurrents en ligne? Dressez une carte du site Web (illustrant la hiérarchie du site et le nombre de pages proposé), puis établissez le budget correspondant pour déterminer toutes les dépenses avant de les engager. Finalement, rédigez le texte du site (environ 2 000 mots).

Vous devez absolument payer un concepteur professionnel pour s'occuper de la deuxième étape à votre place. Internet est un support visuel dont il faut optimiser les atouts en se présentant de façon professionnelle. Un concepteur proposera des projets graphiques facultatifs pour votre site. Choisissez les éléments qui vous semblent préférables pour la version finale. Ensuite, le producteur HTML « construira » chaque page d'après les spécifications et mettra le site à l'essai avant son lancement.

La quatrième et dernière étape, la commercialisation, se déroule au vu et au su de tous. Il vous incombe d'attirer l'attention sur votre site Web, en imprimant son adresse partout (cartes d'affaires, brochures, papeterie, emballages, uniformes, camions, etc.). Ensuite, incluez votre site dans les moteurs de recherche pour les utilisateurs à la recherche de votre **catégorie** de produits et services qui n'ont pas encore entendu parler de votre entreprise.

Les coûts de lancement d'un site Web se répartissent généralement comme suit :

- la moitié (50 %) pour la technologie (y compris l'enregistrement du domaine, l'accueil, la « construction » (HTML) et les tests);
- un cinquième (20 %) pour la conception (c'est-à-dire la « richesse fonctionnelle » : disposition des pages, couleurs, polices de caractères, images et graphisme);
- un cinquième (20 %) pour la planification (y compris l'analyse comparative, le budget, la carte du site et le texte);
- un dixième (10 %) pour la commercialisation (y compris la promotion du site Web et l'analyse des rapports consacrés à son rendement).

En suivant ces étapes dans l'ordre, vous pourrez prendre des décisions éclairées sur votre stratégie Internet, sans vous sentir obligés de vous lancer dans des dépenses excessives.

Kelly Cook est propriétaire d'une société de conseils en planification sur Internet, [www.OnlineAuthority.com](http://www.OnlineAuthority.com), et a déjà travaillé pour Time Warner, à New York.

1 Canadian Netizens, NFO CFGroup, janvier 2003  
 2 CyberTrends, ComQUEST Research, hiver 2003  
 3 Searches Per Day, Danny Sullivan, rédacteur, SearchEngineWatch.com, février 2003  
 4 Population Explosion!, CyberAtlas, septembre 2003

# Autonomie assurée

Par : Louise Voyer, AVA

Représentante ATIO Assurance

[www.iosphere.net/~lvoyer/translators](http://www.iosphere.net/~lvoyer/translators)

Être à son compte offre des avantages évidents, mais cela place également tout travailleur autonome dans le rôle simultané d'employeur et d'employé.

Comme employé, vous voulez les meilleures conditions de travail possibles. Et comme employeur, vous êtes le seul à pouvoir décider quels avantages sociaux vous offrez à votre employé... C'est aussi le principe de la poule aux œufs d'or. À prime abord, assurer les précieux œufs semble le choix logique, mais en y pensant bien, c'est plutôt la poule qu'il faut protéger à tout prix.

La première étape consiste donc à penser à protéger votre revenu... c'est la protection la plus importante. En effet, c'est l'argent que vous produisez qui paie tout le reste, qui garantit votre bien-être et votre style de vie et justifie votre travail. Viennent ensuite l'assurance pour erreurs et omissions professionnelles, l'assurance maladies graves et la couverture pour frais médicaux et dentaires (dont la prime est maintenant déductible à 100 % alors que la dépense ne l'est généralement pas, etc.)

Pour les interprètes et pour ceux dont le bureau se trouve à l'extérieur de leur résidence, il faut ajouter l'assurance-voyage, l'assurance responsabilité générale étendue et l'assurance pour frais de bureau. Pour ceux qui ont des personnes à charge ou qui recherchent un abri fiscal, il faut ajouter l'assurance-vie.

À part l'assurance-invalidité, l'assurance-vie et l'assurance maladies graves, tous ces produits deviennent des dépenses déductibles d'impôt (il y a certaines exceptions dans le cas des sociétés, par exemple, ou si l'assurance est exigée par un créancier).

Parmi vos autres dépenses déductibles, mentionnons vos fournitures de bureau, votre équipement, vos frais de transport et de déplacement (incluant un pourcentage de vos frais d'automobile), vos frais d'adhésion à l'ATIO et aux autres associations professionnelles, vos frais d'exploitation de bureau, vos frais de garde, le cas échéant, et ainsi de suite. Les dépenses particulières à votre cas et le pourcentage déductible varient selon votre situation et doivent être déterminés avec l'aide d'un comptable ou d'un conseiller fiscal.

Vous avez un bureau à domicile. C'est une bonne idée : vous réduisez vos dépenses générales de façon significative, vous pouvez déduire un pourcentage des frais généraux de votre résidence et vous améliorez votre bien-être au travail parce

que vous choisissez votre décor et votre horaire. De plus, vous n'êtes pas obligé de vous déplacer... un avantage formidable pendant l'hiver, sans compter l'économie de temps et de frais de déplacement. Mais, il est essentiel de bien en informer votre assureur, car vous devrez demander l'ajout d'un avenant pour bureau à domicile. Vous devrez aussi augmenter certaines protections, car, généralement, la limite pour le matériel informatique est de 2000 \$. Et vous devrez sans doute souscrire une assurance pour responsabilité générale beaucoup plus étendue, car la vôtre risque d'être inadéquate.

**ET LA RETRAITE** ... vous travaillez fort et aimez votre métier, mais vous voulez bien un jour cesser de travailler ou du moins ralentir grandement et profiter de votre retraite. Pour y parvenir, il n'y a pas de solution miracle, mais vous devez mettre des sous de côté, beaucoup de sous. Au moins 10 % de votre revenu chaque année, plus si vous le pouvez, (idéalement 20 %). Le REER semble le produit de choix à cause de la déduction fiscale immédiate qu'il procure, mais parmi les autres abris fiscaux, citons l'assurance-vie universelle avec rente, et plusieurs outils d'investissement (immobilier, fonds communs et actions, obligations et dividendes, etc.) Le truc est de bien diversifier et d'avoir un plan solide. Vous devez déterminer combien il vous faut épargner pour atteindre votre objectif. Par exemple, en sachant devoir économiser 2 millions pour prendre votre retraite à 50 ans, il est plus facile de déterminer si l'objectif est réalisable, combien vous devez épargner et surtout, quel taux de rendement vous devez obtenir pour y parvenir.

*Louise Voyer est licenciée ès lettres et titulaire d'un BA en traduction et linguistique de l'Université Laval; elle a travaillé pendant 16 ans au gouvernement fédéral dont 13 ans au service de traduction du Secrétariat d'État.*

*Louise est AVA (assureur-vie agréée) depuis 1997 et travaille dans le domaine des assurances et de la planification financière depuis 1986.*

## FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX AGRÉÉS!

Par : Catherine Bertholet

**AGRÉÉS SUR DOSSIER  
EN TRADUCTION**

**arabe-anglais**  
Ghaly Barhoma

**anglais-russe**  
Mark Vaintroub



# La généalogie : une possibilité de marché en traduction

Par Creighton Douglas, trad. a. (Canada), et Althea Douglas, généalogiste agréée (C)

Traduction : Hélène St-Pierre, trad. a. (Canada)

Deux articles récemment publiés dans des revues de généalogie font ressortir les besoins en traduction dans ce domaine. Le premier est paru dans le numéro de décembre 2003 de la revue trimestrielle de l'Association of Professional Genealogists et le second, dans le numéro de janvier-février 2004 de *Family Chronicle*. Le premier article est rédigé par un traducteur professionnel, également généalogiste, et le second est l'œuvre de traducteurs professionnels mais il est davantage axé sur les besoins des éventuels clients.

Comme la recherche des antécédents familiaux est un passe-temps de plus en plus populaire, la demande d'aide à la traduction de renseignements généalogiques et historiques sur la famille dans d'autres langues que le français et l'anglais est à la hausse. Bien des gens dont les ancêtres ont immigré depuis des régions de l'Europe, notamment la Scandinavie, les pays Baltes et l'Europe de l'Est, et de pays plus lointains encore, ne connaissent plus (ou n'ont jamais connu) la langue maternelle de leur famille mais possèdent des documents ou des lettres qu'ils n'arrivent pas à lire. Les originaux sont souvent manuscrits, la forme d'écriture peut être rare et le dialecte, ancien.

Souvent, il ne faut pas aborder ce genre de travail comme une traduction littérale, du moins, pas au départ. Il faut commencer par consulter le client pour savoir ce qu'il cherche réellement à savoir dans un document et ce qui doit effectivement être traduit. Désire-t-il en connaître chaque mot, simplement en saisir le sens général ou avoir un aperçu de certaines parties? Il faut être prêt à discuter des détails à mesure que la traduction avance. Il vaut mieux faire ce genre de travail pour un tarif fixe ou horaire au lieu de demander l'habituel tarif au mot. De plus, comme le travail en généalogie ne fait normalement pas partie des priorités « à traduire pour lundi matin », on peut en négocier le prix, soit urgent ou ordinaire.

La traduction peut être un travail très intéressant et productif dans un marché en développement. Les deux publications

susmentionnées font paraître des annonces de traducteurs en langues étrangères qui sont à la recherche de travail en généalogie.

## Comment un traducteur peut-il se faire connaître sur ce marché?

Il vaut la peine de faire des recherches sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada, [www.archives.ca](http://www.archives.ca), car il contient une foule de renseignements. Si la **généalogie** est une discipline toute nouvelle pour vous, cliquez sur ce lien et vous trouverez presque la même information que dans le *Guide des sources généalogiques au Canada*. Si vous n'avez pas la dernière version de cette brochure, demandez-la. Elle est gratuite et vous donnera un aperçu du genre de documents qu'utilisent les généalogistes. On y donne aussi l'adresse de tous les services d'archives provinciaux et territoriaux ainsi que des principales sociétés de généalogie au Canada.

Il serait bon de commencer par envoyer une lettre aux sociétés et aux services de généalogie des archives gouvernementales, en dressant la liste des services que vous pouvez offrir. Demandez aux sociétés de vous envoyer leurs publications et cherchez à savoir s'il est possible d'y passer une annonce. Demandez aux services d'archives s'ils diffusent une liste de chercheurs et s'il peuvent y inscrire vos services.

Dans les années 1980, les Archives nationales ont compilé une série de guides ethnoculturels qui comprenait les documents suivants :

*Guide des sources d'archives sur les Canadiens Ukrainiens,*

Myron Momryk

*Sources archivistiques pour l'étude des Polonais canadiens,*

Myron Momryk

*Sources d'archives sur les Juifs canadiens,* Lawrence F. Tapper

*Sources d'archives sur les Finno-Canadiens,* Edward W. Laine

*Sources d'archives sur les groupes de langue allemande au Canada,* Arthur Grenke

L'introduction de ces guides, tout comme les bibliographies, peut vous indiquer d'autres endroits où vos services de traduction pourraient être requis.

### Suite de la page 1

auquel il fera honneur. **Michel Trahan** quitte la charge de Secrétaire de l'ATIO, pour se consacrer à ses responsabilités au CTIC. Dans la gestion du personnel de l'Association, il a donné la mesure de son talent de relations humaines. Merci, Michel, pour ton dévouement chaleureux.

Parmi tout ce que j'ai appris à l'ATIO, je retiens ce que **Creighton Douglas** m'a enseigné sur la gestion. Longtemps dirigeant d'entreprise, il a joué un rôle clé dans la transformation de l'Association en véritable PME à but non lucratif. Encore une évocation : depuis mon entrée au Conseil de l'ATIO, il y a 13 ans, une présence n'a jamais fait défaut. **Hélène Gélinas-Surprenant** quitte elle aussi ses fonctions, après tant d'années d'engagement vécu dans la bonne humeur. Il faudra plusieurs remplaçants pour prendre en charge tous les

dossiers qu'elle gérait avec un souci du détail digne d'une terminologie à qui nous devons nombre de fiches de Termium!

Un dernier hommage, non le moins sincère : l'Association marche grâce à son personnel, qui garde le contact avec nous, membres et adhérents, attentif à nos problèmes petits et grands. Puisse **Paule Landry** rester longtemps la voix sympathique de l'ATIO! **Manon Boisvert**, notre directrice jusqu'en 2002, qui lira ces lignes en Amérique centrale où elle se consacre à l'enfance, sait que ceux qui l'ont connue et appréciée entretiennent son souvenir. À **Catherine Bertholet**, qui dirige (pour longtemps j'espère) notre Secrétariat avec élégance et talent : merci pour votre part dans les progrès de l'ATIO. Vous tous, et ceux que je ne peux nommer, je sais que je vous connaîtrai encore longtemps dans une Association dont je suis aussi fier qu'au premier jour (et non moins qu'au jour de mon élection, ce qui est réconfortant).

## Calendrier des activités



### ✓ MAI 2004

20-23 mai 2004 : *Critical Link 4* : Conférence internationale sur l'interprétation communautaire  
Stockholm (Suède)  
Renseignements : [www.tolk.su.se/index20.php](http://www.tolk.su.se/index20.php)

29-31 mai 2004 : XVII Colloque annuel de l'Association canadienne de traductologie : La traduction et l'histoire à venir  
Winnipeg (Manitoba)  
Renseignements : <http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/Fra/congres/congres.htm>

### ✓ JUILLET 2004

20-24 juillet 2004 : Théorie et pratique de la traduction au Moyen-Âge  
Université de la Sorbonne, Centre de linguistique française.  
Paris (France)  
Renseignements : [mouziere@club-internet.fr](mailto:mouziere@club-internet.fr)

### ✓ OCTOBRE 2004

13-16 octobre 2004 : Conférence annuelle de l'*American Translators Association*  
Toronto (Ontario)  
Renseignements : [www.atanet.org](http://www.atanet.org)

### ✓ AOÛT 2005

4-7 août 2005 : XVII Congrès mondial de la Fédération Internationale des Traducteurs  
Tampere (Finlande)

## InformATIO

Publié par :

**L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario**

1202-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030 Téléc. : (613) 241-4098

Courriel : [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca) Site Web : [www.atio.on.ca](http://www.atio.on.ca)

**Tirage** : 1400

**Imprimeur** : Imprimerie Plantagenet

**Graphiste** : More In Typo Ltd.

**Rédacteur en chef** : Michel Trahan

**Adjointe à la rédaction** : Catherine Bertholet

### Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

### Remerciements sincères à :

Ross Barclay, Denis Bousquet, Fabrice Cadieux, Kelly Cook ([www.OnlineAuthority.com](http://www.OnlineAuthority.com)), Althea Douglas, Creighton Douglas, Owen Evans, Claude Filteau, Gérald Fortier, Christine Gagnon, Alana Hardy, Kenneth Larose, Nancy McInnis, Daniel Paradis, Esther Shlien, Hélène St-Pierre, Marc Thériault, Nick Todd, Michel Trahan, Louise Voyer, Anna-Marie Wolfert (RBC)